



PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) VILLE DE DEMAIN

3,88 M€ MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DE PROJETS
INNOVANTS DE L'ECOCITE ALZETTE BELVAL



A Metz, le 6 décembre 2016 – l'EPA Alzette Belval, la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA), la Caisse des Dépôts au titre de l'action « Ville de Demain » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), et Linkcity signent, en présence du Préfet de la Moselle une convention en faveur de porteurs de projets innovants sur le thème de la ville durable sur la période 2016-2020 pour un montant global d'aide de 3,88 millions d'euros.

Depuis 2009, le territoire d'Alzette-Belval fait partie du cercle restreint des EcoCités, animé par le Ministère du Logement et de l'Habitat durable, qui identifie les collectivités contribuant à innover et inventer la ville de demain, à offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens, à préserver les ressources naturelles et à lutter contre le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, des études approfondies ont été engagées et ont alimenté le travail de conception urbaine mené par l'EPA Alzette-Belval. Cette dynamique d'innovation territoriale s'appuie également sur un **Smart-City Living Lab**, mis en place en partenariat avec la **Chaire REVES de l'Université de Lorraine** et la CCPHVA.

Cette subvention de 3,88 millions d'euros, qui comporte une tranche ferme de 1,92 M€ et une tranche conditionnelle de 1,96 M€, soutient un programme d'actions ambitieux élaboré à l'échelle de la CCPHVA et de l'OIN. Elle permettra le cofinancement d'une série de projets démonstrateurs devant être réalisés en lien avec les axes d'intervention de l'action Ville de Demain.

Conception du projet urbain

L'EPA mettra en œuvre sur le site de Micheville une action de conception des espaces verts permettant d'élaborer un cadre de vie agréable et de répondre aux problématiques de préservation de la biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques. Un démonstrateur dans la gestion intégrée des eaux pluviales réduisant nettement l'impact sur les réseaux publics sera également réalisé en partenariat avec le pôle de compétitivité **HYDREOS**.

Maîtrise de l'énergie

LINKCITY Nord Est s'en engagé dans la construction d'un îlot à énergie positive sur le site de Micheville. Le projet est constitué de 4 bâtiments représentant environ 7700 m² et 183 logements, avec recours à la maquette numérique et à la filière bois locale dans le cadre d'un système constructif mixte (bois/béton) démonstrateur du produit Panobloc (**Techniwood**). Sa livraison est prévue à l'été 2018.

L'EPA a engagé la réhabilitation du « Laboratoire », action innovante de rénovation à vocation tertiaire d'un bâtiment sur friche industrielle certifiée NF HQE™. La performance énergétique visée est BEPAS-RT2012 – 70.

La production et le stockage d'énergie renouvelable est proposée avec les actions relevant de la méthanation et de géothermie sur mines de fer envoyées.

Services urbains innovants

Au travers de ses projets de maison de santé connectée et de plate-forme smart city, la CCPHVA s'engage dans la transformation numérique du territoire.

Les chantiers pour mettre en œuvre ces expérimentations correspondent à un investissement public et privé de l'ordre de 15 millions d'euros.

Destinés à être mis en œuvre très rapidement, ils démontrent la volonté du territoire d'Alzette-Belval de développer un laboratoire concret de la Ville de Demain, dans un contexte périurbain et transfrontalier.

A propos de « Ville de demain » (VDD) du Programme d'Investissements d'Avenir, piloté par le commissariat général à l'Investissement

Doté de 668 millions d'euros, le fonds VDD du Programme d'Investissements d'Avenir s'inscrit dans la continuité du Plan Ville durable de l'Etat qui s'engage aux côtés des collectivités pour soutenir l'investissement public et privé dans des opérations exemplaires d'aménagement durable.

Ce fonds, favorisant un développement urbain plus respectueux de l'environnement, est géré par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat.

A septembre 2016, 543 millions d'euros ont été engagés sur les 31 territoires intégrés à la démarche Ecocité.

A propos de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. www.caissedesdepots.fr

Contacts presse

Préfecture : Viviane Chevallier - viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr

Commissariat général à l'investissement : severine.chapus@pm.gouv.fr

EPA : Mireille Mateu – mireille.mateu@alzette-belval.fr – tel 03 83 80 02 35

Caisse des Dépôts : Joëlle Lagrange - joelle.lagrange@caissedesdepots.fr- tél. 03 88 52 45 36